



JAA CH-1950 Sion 1



L'entretien,  
Emmanuel Amoos

4

Votations fédérales  
du 25 septembre

10

## Notre chère TVA

Lors des prochaines votations fédérales, il faudra se prononcer sur la réforme de l'AVS. L'un des deux volets de ce sujet est l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans. Le Peuple.VS traite ce sujet dans les articles que vous trouverez dans ce numéro. Et, le bon sens suffit à démontrer l'absurdité d'une telle augmentation quand le nombre de chômeuses et chômeurs de plus de 50 ans bat des records...

L'autre volet consiste à augmenter la TVA pour financer l'AVS.

Cette taxe sur la valeur ajoutée est calculée selon trois taux différents. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, on perçoit 7.7% de taxe sur toutes les prestations imposables qui ne sont pas soumises aux taux spécial ou réduit. Ce taux passerait à 8.1% en cas d'acceptation le 25 septembre prochain.

Suite en page 2



### Suite de l'édito

Le taux réduit de 2.5% est perçu sur des contre-prestations et l'importation, telle que, par exemple, l'eau amenée par les conduites, les poissons et les autres animaux destinés à la consommation humaine, les médicaments, les journaux, les revues et les livres sans caractère publicitaire, et la liste n'est pas exhaustive. Nouveau taux en cas de oui : 2.6%

Reste le taux spécial de 3.7% perçu pour les prestations d'hébergement.

Madame Martin est rentière et perçoit une rente minimum de Fr. 1 195.-. Monsieur Girard est vendeur et touche un salaire de Fr. 3480.- net.

Avec l'augmentation de la TVA, les personnes les plus défavorisés passeront à la caisse et la sentiront passer. Les autres, évidemment, ne s'en apercevront même pas. 0.4% d'augmentation dans certains cas, 0.2% dans d'autres cas, dans le budget de Mme Martin et de M. Girard, ça fait mal. Le pain, le lait, une petite plaque de chocolat, le produit vaisselle, le shampoing, le PQ... et tout le reste.

À l'heure où quasi tous nos pays voisins proposent des solutions pour venir en aide à la population face à l'inflation grimpante, le Conseil fédéral et ses laquais nous suggèrent d'accepter de payer tout un peu plus cher. Parce qu'on ne peut évidemment toujours pas taxer les plus riches.

J'attends les résultats avec inquiétude. Parce que pour l'instant, je n'ai vu personne manifester dans la rue contre cette infâmie qui s'en prend à notre pouvoir d'achat, les défenseurs de la liberté période Covid ayant tous repris leur train de vie entre voyages en avion et restos à go go, je crains le pire.

C'est NON à cette augmentation de la TVA !

Il faut enfin se fâcher pour de bon et renvoyer ce paquet qui pue le mépris à son expéditeur !

Basta !

**Barbara Lanthemann,**  
rédactrice en chef

Edito

## Un festival... d'arnaques!

En été, c'est le temps des festivals! Tu t'es peut-être rendu-e à Sion sous les étoiles, le Paléo ou l'Open Air de Gampel. Et les billets? Tu les as trouvés facilement? Oh que oui, parce que tu t'es rendu-e sur une plateforme en ligne et là, bingo! Des billets! Mais à quel prix?

La question est pertinente. En effet, de nombreuses plateformes en ligne appâtent les futurs clients qui croient être sur la billetterie partenaire de l'organisateur et ne se rendent pas compte qu'ils achètent sur un site de revente proposant des prix surfaits; le premier résultat sur Google n'est pas forcément le vendeur officiel! Ceci n'est pas illégal, à condition que l'internaute ne soit pas trompé sur la nature des activités de la plateforme et ne soit pas induit en erreur. Le hic avec tout ça, c'est que peu d'acheteurs réclament, ou contestent en justice au vu de la longueur de la procédure et de ses coûts. Que diable, tu ne vas pas faire un procès qui va te coûter du temps et de l'argent pour un billet à Paléo, même si tu t'es fait-e arnaquer! Les plateformes le savent et c'est ainsi qu'elles peuvent prospérer.

Alors que faire? Pour l'acheteur il s'agit d'être attentif, de prendre le temps avant d'acheter on-line, de résister aux annonces type *plus que 5 places disponibles* et de se renseigner auprès des billetteries officielles. Au niveau politique, croisons les doigts pour que la droite bourgeoise ne s'oppose pas à l'introduction des actions collectives dans la code de procédure civile. À faire suivre...

**Paola Riva Gapany,** députée



Carte blanche

# Hommage à une militante d'exception

Quelques temps après son cher époux Carlo, Elisabeth Bottani s'en est allée elle aussi.

*Née en 1929 à Chippis, la même année que Carlo, Elisabeth a effectué un apprentissage de couturière avant de partir une année en Angleterre, puis de s'installer ensuite à Zurich pour œuvrer au sein d'un atelier de haute couture. À l'âge de 25 ans, Elisabeth et Carlo se marient et donneront naissance à deux enfants, Armand et Roland.*

*Les hommages à Elisabeth ne manquent pas, pour souligner son immense gentillesse, son dévouement et surtout cette force de conviction qui l'a conduite à mener tant de combats politiques.*

*Le Peuple.VS publie aujourd'hui cette émouvante lettre à Elisabeth, tout en adressant à sa famille et à ses ami-e-s ses plus sincères condoléances.*

Très chère Elisabeth,

Nous sommes particulièrement émues, Margot et moi-même, d'évoquer Elisabeth dans ce qu'elle nous laisse comme souvenirs, pour l'avoir côtoyée maintes fois à l'occasion de ses multiples engagements pour la collectivité, elle qui, déterminée et engagée, était impliquée dans la vie de la cité à Sion puis à Chippis accompagnée de Carlo son cher époux qu'elle rejoint aujourd'hui.

Comme le rappellent leurs 2 fils Armand et Roland, elle s'est constamment occupée des autres au cours de sa longue vie.

Charismatique, Elisabeth était douée d'une autorité naturelle qui suscitait l'écoute attentive de ses propos toujours clairement et simplement argumentés. Elle s'adressait avec générosité à tout auditoire comme lorsqu'elle s'exprima spontanément sans papier ni préparation à 90 ans sur la Place de la Planta de Sion, lors de la dernière « Grève des Femmes le 14 juin 2019 » devant un important auditoire représentant 3 voire 4 générations.

Ce jour-là peut symboliser la multiplicité des luttes qu'elle mena tout au long de son existence :

Son premier engagement dans le mouvement populaire des familles MPF.

Mais avant déjà dans les mouvements pacifistes, elle militait pour le mouvement non violent, les objecteurs de conscience et la lutte pour un environnement vivable.

A partir de problèmes concrets, celui des personnes âgées, de la drogue, de la migration, du coût de la santé, des locataires mal défendus, l'engagement politique lui a paru nécessaire, puisque c'est au niveau politique que se prennent les décisions. Elle devient membre du PS valaisan où elle a fonctionné comme conseillère générale et députée suppléante au Grand Conseil.

Le centre Suisse-Immigrés à Sion et les fêtes interculturelles à Chippis étaient également au centre de ses préoccupations.

Les luttes féministes évidemment, pour le droit de vote en 1971, pour l'égalité salariale : C'est elle qui a habillé la Catherine de la Planta pour la grève des femmes en 1991 pour signifier que nous n'étions pas que des cuisinières. Qu'il est possible d'investir ailleurs son intelligence et son cœur ! Et tous les combats encore d'actualité.



Elisabeth regardait vers l'avenir, elle a toute sa vie œuvré pour un monde plus juste et plus fraternel où le fort n'écraserait pas le plus faible.

Elisabeth et Carlo ont parcouru leur chemin ensemble se soutenant et soutenant leur entourage avec amour et humour à l'occasion, et leur rayonnement dépassait de loin le cercle privé.

En bref, ce qui domine dans notre souvenir, c'est un immense sentiment de reconnaissance envers Elisabeth, cette si belle personne. Un tout grand merci à toi ...

**Margot Schütz et Sonia Z'Graggen,**  
5 août 2022

# Emmanuel Amoos

Emmanuel Amoos est conseiller national socialiste depuis juin 2021.

Précédemment, il a siégé 12 ans au Conseil communal de Venthône et 8 ans au Grand Conseil, dont 5 ans comme chef de groupe.

**Le Peuple.VS : Emmanuel, tu as accédé au Conseil national en 2021. Les prochaines élections fédérales se tiendront en 2023. Deux ans pour convaincre, c'est peu, non ?**

**Emmanuel Amoos :** Si on ne tient compte que du temps passé à Berne, peut-être. Mais celles et ceux qui me connaissent savent que mon engagement ne date pas d'hier. Je m'engage sur le plan national, mais je n'oublie pas d'où je viens. Le Canton du Valais me tient au cœur, aujourd'hui plus que jamais !



*Un jour après ma prestation de serment, première intervention au Conseil national en faveur de l'initiative pour plus de transparence dans le financement de la politique en Suisse.*

**Tu as déposé de nombreux textes au Conseil national. Quels sont les sujets plus importants pour toi ?**

Je suis particulièrement préoccupé par le pouvoir d'achat de la population. Nous le voyons bien aujourd'hui, les bas et moyens salaires n'augmentent pas, mais les coûts explosent...

Sur ce point-là, il nous faut enfin agir concrètement sur une des charges qui plombe les ménages en Suisse, la prime d'assurance maladie. Le Conseil national a accepté, lors de la session d'été, un contre-projet substantiel à l'initiative du PS Suisse pour l'allègement des primes. C'est une excellente nouvelle pour les familles et personnes de la classe moyenne qui pourraient profiter de réductions importantes des primes maladie.

Depuis l'entrée en vigueur de l'assurance obligatoire des soins en 1996, les primes ont pratiquement triplé ! Les augmentations de salaire n'ayant

clairement pas suivi, l'augmentation des primes pousse de plus en plus de familles dans des situations extrêmement précaire. Aujourd'hui, les ménages dépensent en moyenne jusqu'à 14 % de leur revenu pour payer les primes, c'est plus que pour l'achat de nourriture. Et cette part peut grimper jusqu'à 20 % du revenu pour certaines catégories de ménages dans plusieurs cantons. D'ailleurs, l'une des causes les plus fréquente d'arriérés de paiement en Suisse concerne le non-paiement des primes. Près de 8 % de la population est concerné !

**Existe-t-il selon toi d'autres façons de soulager les plus vulnérables ?**

Oui, absolument ! Lors de la dernière session du Conseil national, j'ai déposé un postulat chargeant le Conseil fédéral de présenter un rapport sur la mise en place d'une assurance perte de gain maladie (APG) fédérale obligatoire pour les personnes au chômage. Plus de 90 collègues parlementaires de tous les partis ont soutenu mon texte en le signant.

En droit suisse, l'assurance perte de gain maladie n'est pas obligatoire.

Alors que les personnes percevant des indemnités de chômage sont automatiquement assurées contre les accidents auprès de la Suva avec une couverture qui prend fin 31 jours après celui où cesse le droit à l'indemnité de chômage (p. ex. en raison de l'arrivée en fin de droit), tel n'est pas le cas pour la maladie. Pour une personne inscrite au chômage, et qui n'a pas la possibilité financière de se doter d'une assurance individuelle, le problème est particulièrement sensible. Si en plus d'être au chômage, cette personne contracte une maladie menant à une incapacité de travail, ses indemnités de chômage seront interrompues au bout de 30 jours déjà.

## PRÉSENTATION PERSONNELLE

Manu, comme on l'appelle familièrement, est une personnalité politique attachante, loyale et surtout particulièrement engagée. De là à dire qu'il est hyperactif, son engagement au sein du PS ne laisse pas le moindre doute sur sa volonté d'agir.

**Tu as également déposé une initiative parlementaire pour l'impôt à la source. Peux-tu nous expliquer en quoi cela consiste ?**

Lors de la session d'été, j'ai déposé une initiative parlementaire visant à ouvrir le système d'impôt à la source, actuellement réservé aux travailleuses et travailleurs étrangers, aux Suissesses et aux Suisses. Mon objectif est d'éviter à terme les situations d'endettement dues au non-paiement des impôts.

Les dettes fiscales entraînent surtout des conséquences sur le plan individuel. Elles conduisent entre autres à un isolement social et à des problèmes de santé durables, dus à la pression psychologique.

Cette procédure de prélèvement direct serait contraignante pour l'employeuse ou l'employeur mais pas pour les personnes employées. Ces dernières pourraient choisir si elles souhaitent faire usage ou non de cette possibilité. Il n'y aurait donc aucune mise sous tutelle des contribuables. Le principe essentiel de liberté individuelle serait ainsi respecté.

**Lors de la session d'été, j'ai déposé une initiative parlementaire visant à ouvrir le système d'impôt à la source, actuellement réservé aux travailleuses et travailleurs étrangers, aux Suissesses et aux Suisses.**

Contrairement aux idées reçues, le surendettement trouve rarement son origine dans un comportement individuel dépensier ou un usage déraisonnable de crédits. Il s'agit bien plus d'un problème systémique lié à l'évolution de conditions cadres économiques, sociales et légales, telles que l'augmentation des primes d'assurance maladie et des loyers, la stagnation des salaires ou encore l'instabilité socio-professionnelle.

**Tu es membre du syndicat Unia. As-tu d'autres engagements politiques ?**

Oui, je suis membre du Comité pour l'initiative des Alpes et vice-président du Comité pour un salaire minimum en Valais. Je suis également membre de l'association Lire et Ecrire.

Je travaille encore au sein d'une PME en tant que responsable administratif. Je suis passionné d'économie. Nous devons défendre les travailleuses et les travailleurs avec des propositions concrètes et réalisables.



Je m'engagerai pour la 13<sup>e</sup> rente AVS et évidemment, contre la réforme de la LPP qui a été « sabotée » par le camp bourgeois, et ce, au mépris du consensus mis en place avec les syndicats, et tout particulièrement notre camarade Pierre-Yves Maillard.

En septembre prochain, nous devrions voter simultanément sur 2 projets plébiscités par le camp bourgeois, AVS 21 et l'abolition de l'impôt anticipé. Ces projets proposent purement et simplement aux électrices et électeurs que les plus riches puissent continuer à profiter tandis qu'une majorité des gens devront faire des concessions. Nous saurons répondre à ces attaques et nous leur montrerons, une nouvelle fois, qu'il faut simplement créer des réformes qui profitent à la population et au plus grand nombre plutôt qu'à un club de nantis.

Concernant l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes, c'est encore et toujours NON! Ne nous berçons pas d'illusions, cette attaque n'est que le verrou à faire sauter pour, par la suite, imposer à toutes et tous de travailler jusqu'à 66 ou 67 ans, voire plus, et ce, dans des conditions toujours plus précaires. Tout le monde n'a pas la chance de faire un métier qui le passionne, tout le monde n'a pas le confort d'un bureau avec siège capitonné et encore moins les femmes, qui sont nombreuses à ne travailler que par nécessité financière: nourrir leur famille, arrondir les fins de mois, sans penser à leur bien être personnel.

## MOT DE FIN

Pour les votations de septembre et particulièrement contre la réforme de l'AVS, nous devons nous mobiliser en étant fiers et fiers de nos valeurs qui sont des points d'ancrage auxquels nous devons nous attacher pour être convaincu-e-s et oser affirmer nos positions.



# Un automne chaud, forcément chaud!

Les syndicats demandent des hausses de salaire générales entre 3 et 5%. Pour le Président de l'Union patronale suisse, Valentin Vot, ces exigences sont irréalistes. Pour Blaise Carron, secrétaire régional d'Unia Valais, il faudra se mobiliser cet automne.

Alors que l'inflation bat des records, qu'on nous annonce des hausses astronomiques des primes d'assurance maladie, que le chômage est au plus bas, que le travail dans tous les domaines d'activité s'intensifie de plus en plus, que l'écart salarial s'est creusé jusqu'à un rapport de 1 à 141 suite à la stagnation des bas salaires et à la progression des salaires des managers, que les entreprises ont versé 82 milliards de francs à leurs actionnaires en 2021, les associations patronales faitières nous annoncent déjà qu'il ne faut pas s'attendre à des augmentations salariales conséquentes!



**Le Syndicat.**

porter 7 milliards d'économie en 10 ans bien que les rentes des femmes soient déjà un tiers inférieur à celles des hommes! Avec en sus une augmentation de la TVA qui priverait les ménages d'encre 1.5 milliards de pouvoir d'achat par année!

Dans ce contexte, malgré ces temps caniculaires, l'automne social sera chaud, forcément chaud! En effet, en Suisse, grâce à l'engagement sans faille du monde du travail, nous n'avons pas de problème de création de richesse, nous avons par contre un sérieux problème de répartition de la richesse créée.

Francis Bacon constatait déjà à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle que «La richesse est comme le fumier, elle pue quand on l'entasse mais porte de nombreux fruits quand on la répand».

Il sera de notre devoir de nous mobiliser cet automne pour que cette richesse porte de nombreux fruits! Cela passe par l'obtention d'augmentations salariales massives pour les salarié-e-s, et par un refus dans les urnes le 25 septembre de la suppression proposée de l'impôt anticipé et bien sûr d'AVS 21 et de l'augmentation de la TVA qui lui est corollée, pour nous permettre dans un deuxième temps, de mieux répartir la richesse de ce pays en apportant un financement supplémentaire de l'AVS par une partie des bénéfices de la BNS.

**Blaise Carron,**  
secrétaire régional d'Unia Valais,  
député

La Parole aux syndicats

Par ailleurs, les mêmes, soutenus cette fois par les partis bourgeois, veulent encore enrichir les plus riches et supprimant l'impôt anticipé sur les obligations suisses, favorisant évidemment la criminalité fiscale (alors que cet impôt reste bien sûr en vigueur pour les manants de notre espèce).

Cerise sur le gâteau, pour bien marquer leur mépris de classes, toujours soutenus par les mêmes partis à leurs bottes, eux qui peuvent se financer des retraites anticipées sans problème, dont le travail ne cause pas de fatigue physique ou psychologique excessive, qui ne connaissent pas le chômage à partir de 60 ans, alors même que l'AVS engrange des bénéfices année après année pour avoir une fortune de 49 milliards, veulent imposer une réforme inique de l'AVS sur le dos des femmes!

En effet, ils souhaitent augmenter l'âge de la retraite des femmes à 65 ans et les privant ainsi de 26'000 francs de rente pour leur faire sup-



**19,9%**

**Selon les chiffres de l'OFS,  
le taux de bas salaires dans  
les entreprises de moins  
de 10 personnes est de 19.9%  
soit 2 personnes sur 10.**

# Et si on rêvait ?

Allez, on se la joue franc jeu. C'est dur, non ? De voir le monde partir en cacahuètes. Il fait chaud, trop chaud. La nature, les animaux, les êtres humains... tout le monde crie à l'aide. L'écoanxiété, ça s'appelle, paraît-il. Vous connaissez ? Écoanxiété, socioanxiété, peut être un beau petit mélange de tout ça.

Mais après cet été, c'est normal, non ? Il suffit d'ouvrir les yeux pour se rendre compte que le monde ne va plus très bien... On en peut plus de ces mauvaises nouvelles.

On en peut plus de voir la souffrance, de voir la sécheresse, de voir la misère, de sentir la misère...

Alors moi, aujourd'hui, je vais nous faire rêver.

Venez, on s'imagine le monde tel qu'on l'aimerait. Plus de barrières, plus de jeux de pouvoir, plus d'enjeux économiques, juste un champ des possibles infini.

Ou... enfin, non, j'exagère. Imaginons un champ des possibles, quand même un peu possible. Imaginons par exemple qu'on fasse des majorités à la constituante. Parce que c'est quand même ça, le sujet de cette rubrique.

Imaginons que lors de cette deuxième lecture qui débutera en septembre, notre beau Valais, qu'on trouve trop conservateur et de droite s'ouvre un peu à la vie telle que nous, on l'imagine. Qu'est-ce que ça voudrait dire ? Et bien ça donnerait...

Un peuple du Valais, fort de sa culture, de ses traditions chrétiennes, de son histoire et de son ouverture au monde,  
Respectueux de la dignité humaine dans un souci d'équité,  
Soucieux de la protection de la nature dans sa complexité,  
Cherchant le bien commun dans des institutions justes, aujourd'hui et demain.

Soit oui, le préambule que propose le groupe « Parti socialiste et gauche citoyenne » à la place du fameux, « Au nom de Dieu tout puissant » et ce qu'il s'en suit.



Mais ça voudrait surtout dire assumer ces mots, les traduire en articles concrets, et non en simples souhaits formulés au début de notre Constitution. Ça voudrait

alors dire l'acceptation du droit de vote des étrangers, la formulation d'articles concrets pour la sauvegarde de notre environnement, de réels articles soutenant l'égalité femmes-hommes dans le quotidien, mais également dans la sphère politique, un État fort chargé de réduire les inégalités sociales et de santé, une politique du logement instaurée par l'état et les communes, la reconnaissance des solidarités primaires, un congé parental, un principe de non-discrimination sur l'identité de genre et l'orientation sexuelle, etc., etc.

En soi, ça voudrait dire l'approbation de ces thématiques que vous connaissez aujourd'hui.

Ce qui n'est pas si mal dans cette histoire, c'est que ce rêve, et bien peut-être qu'il n'est pas si loin. Évidemment, les débats en deuxième lecture risquent d'être difficiles, évidemment, la gauche ne gagnera pas de majorité sur de nombreux objets, évidemment, on pourrait rêver beaucoup plus grand. Mais pour ce qui est possible de faire aujourd'hui en Valais, je crois que ce n'est pas si mal. Je crois qu'on doit se réjouir des moindres avancées, parce qu'au moins, on avance. Bien sûr qu'on n'a pas fait la révolution, bien sûr que dans mon monde rêvé imaginaire j'irais beaucoup plus loin. Mais dans un jeu politique tel que celui-ci, on peut espérer que quelques-unes des thématiques chères à nos cœurs se retrouvent dans notre Constitution, et déjà, se réjouir de ça. Et continuer, malgré la misère, la souffrance, l'anxiété, de rêver et de se battre pour notre monde. Dans des lieux différents, à des niveaux différents, on continue d'y croire. Allez, ce n'est pas fini. Mais cet article, lui oui.

**Caroline Reynard,**  
Constituante PS et Gauche citoyenne





## La précarité, l'oubliée suisse ?

Dans la prospère Helvétie, la précarité semble invisible, quasi irréaliste. On n'en parle pas, faisant comme si elle n'existait pas sur notre paisible territoire. Elle reste même un sujet tabou qu'on préfère ne pas aborder. Les personnes qui la subissent de plein fouet dans leur quotidien restent d'ailleurs très pudiques à ce propos.

Sur le plan politique, c'est un sujet mineur, peu abordé, pas « bankable », contrairement à d'autres sujets sociétaux très tendance de nos jours. Même le Parti socialiste ne le met pas au-devant de la scène, préférant parler d'Union Européenne, d'écologie ou encore de tous les mouvements défendant des minorités, s'adressant ainsi à des catégories de « privilégiés », clientèle intéressante pour les partis politiques car se rendant aux urnes.



Et pourtant, cette précarité grapille de plus en plus de terrain en Suisse, plongeant des vies humaines dans le désarroi. Un divorce, une perte d'emploi ou une maladie, parfois cumulés, nous entraîne dans la précarité, plus vite qu'on ne le pense. C'est ce qu'on appelle communément la descente aux enfers. On n'arrive plus à payer ses factures, on s'endette, les poursuites s'accumulent et un jour, on toque, la boule au ventre, à la porte de l'aide sociale pour subvenir à nos besoins vitaux. Voilà le triste tableau, dont nul n'est à l'abri, ni vous, ni moi !

Et cette précarité est accentuée de nos jours par une augmentation généralisée des prix : assurance, énergie, biens de première nécessité, tout augmente, asphyxiant une frange toujours plus importante de la population ! Et bien entendu, les salaires ne suivent pas l'inflation, entraînant une inéluctable perte du pouvoir d'achat, particulièrement brutale pour les personnes qui parviennent juste à joindre les deux bouts !

Alors, au lieu de rester les bras ballants, le monde politique, le Parti socialiste en tête, se doit d'agir fortement pour maintenir des conditions de vie dignes à nos concitoyen-ne-s qui frisent la précarité ou qui y sont déjà tombé-e-s. Lobbyisme pour accroître les salaires dans les différentes branches professionnelles, baisse des coûts en matière de structures d'accueil, modalité de financement supportable pour les primes d'assurance-maladie, augmentation de l'AVS et maintien du taux de conversion de la LPP, mise en place d'un chèque pour les familles sont quelques mesures pratiques qui permettraient d'éviter le glissement vers la précarité d'autres personnes ! Et pour celles qui sont déjà concernées par ladite précarité, maintien de l'assistance sociale à son niveau actuel, mesures d'insertion socioprofessionnelle, soutien aux institutions et associations qui œuvrent au quotidien auprès des différents publics constituent des leviers nécessaires !

Pour terminer, le Parti socialiste doit remettre au centre de ses priorités la lutte contre la précarité dans le but de garantir à chaque citoyen-ne de notre pays une vie décente. Car à mon humble avis, notre engagement, pour ne pas dire notre raison d'être, doit se focaliser sur la femme qui élève seule ses enfants avec courage tout en exerçant une activité faiblement rémunérée, sur le jeune en perte de repères qui souffre au niveau psychosocial, sur le chômeur de plus de 50 ans

**Au lieu de rester les bras ballants, le monde politique, le Parti socialiste en tête, se doit d'agir fortement pour maintenir des conditions de vie dignes à nos concitoyen-ne-s qui frisent la précarité ou qui y sont déjà tombé-e-s.**

qui a été mis de côté malgré ses innombrables compétences, sur la retraitée qui a travaillé toute une vie pour bénéficier d'une retraite digne, ni plus ni moins. C'est donc pour ces personnes que je me bats au quotidien, avec humilité, force et conviction car si c'est mon devoir, c'est surtout leur droit !

**Guillaume Sonati, député**

# Les agriculteur·trice·s sont la clef de voûte de la transition écologique

## Trop souvent, la Gauche peine à répondre aux attentes des paysan·ne·s

Les militants de gauche ne s'intéressent que trop peu aux thématiques agricoles, pourtant, ces métiers sont les plus aptes à protéger nos sols, notre environnement et à garantir une alimentation saine pour tout le monde. Mais leurs conditions de vie sont si médiocres que l'agriculture mérite qu'on lutte pour elle. Ces travailleur·euse·s sont soumis·es au dictat de la grande distribution, des multinationales et du système capitaliste ! Ce sont des prolétaires à part entière. Un salaire moyen de 15.-/heure, des semaines dépassant les 50 heures, une population active qui a chuté de 25 % en 20 ans et 26 CCT différentes dans tout le pays. Cette réalité, qui nous rappelle le XIX<sup>e</sup> siècle, est celle des personnes qui nous nourrissent. Certain·e·s diront que l'État les aide amplement, car ils-elles reçoivent des paiements directs pour effectuer différentes tâches d'utilités communes : 3,6 milliards en 2018. Cependant, une moitié reste aux transformateurs et distributeurs et ce montant reste toujours 2 x plus faible que le budget de l'armée suisse.

## Camarades socialistes, nous ne pouvons accepter une telle injustice

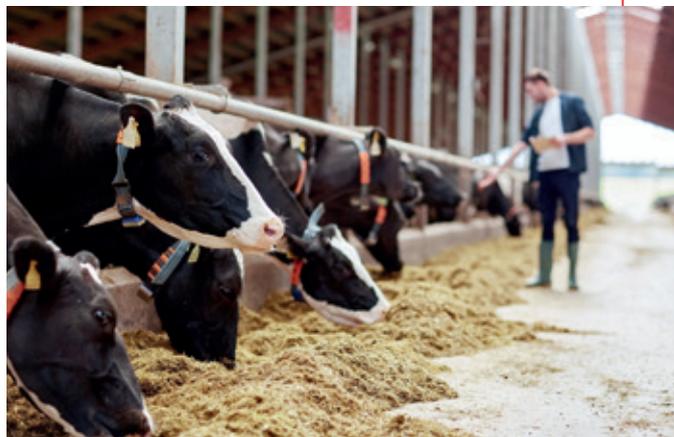
Nous ne pouvons entamer la transition écologique alors qu'un acteur essentiel de ce changement est en pleine crise. Nous ne pouvons laisser les populistes d'extrême droite dominer le discours sur ces injustices. Luttons pour notre planète, luttons pour nos agriculteur·trice·s ! Nous devons maintenant trouver des solutions concrètes pour améliorer leurs conditions afin de nous battre contre le dérèglement climatique.

## Quelques pistes proposées par différents courants socialistes et écologistes suisses et étrangers

Premièrement, la JS Suisse demande que les employé·e·s agricoles perçoivent un salaire minimum de 5000 francs et aient des horaires de travail décents. La légalisation de tou·te·s les travailleur·euse·s en situation illégale ou encore l'extension systématique d'une protection sociale pour les femmes paysannes méritent aussi d'être promues. Cependant, l'agriculture doit sortir de sa logique productiviste et capitaliste. Pour cela, la JS propose d'interdire la spéculation sur les denrées alimentaires et de réguler les importa-

tions ainsi que les prix d'achat et de vente entre la production et la distribution. Ensuite, l'Association des Petits Paysans souhaite que les paiements directs deviennent une incitation claire à la diversité entre exploitations agricoles et réclame des incitations politiques massives pour la consommation locale.

En outre, nos voisins proposent également différentes solutions : la France Insoumise pense que la politique agricole doit être orientée vers la conversion écologique et propose de reprendre les dettes agricoles des paysan·ne·s converti·e·s au 100% bio, de fixer des taux d'intérêts maximaux aux paysan·ne·s ou encore d'instaurer une dégressivité des « aides à l'hectare ». Le Parti Communiste Français propose une nouvelle organisation de l'agriculture dans le cadre des Nations Unies afin de soutenir le développement de marchés régionaux et de réguler les marchés mondiaux. En Allemagne, Die Linke propose de se concentrer sur la production, la transformation et la consommation régionale pour contredire et s'opposer aux grands groupes.



Camarades, nous devons mettre fin à ce système productiviste effréné qui avale les petites exploitations et les soumet à la grande distribution. Dès à présent, il faut permettre aux agriculteur·trice·s de travailler indépendamment du système capitaliste. Nous, consommateur·trice·s devons consommer localement pour garantir une empreinte écologique minimale et soutenir des exploitations agricoles à taille humaine et respectueuses de l'environnement. Cette lutte est la nôtre, luttons pour une agriculture humaine et responsable, luttons pour celles et ceux qui nous nourrissent : sauvons notre planète !

Alexandre Bochatay et Thomas Silva

# Votations fédérales du 25 septembre 2022: recommandations de vote du PSVR

Le 16 août dernier, le Conseil de parti du PSVR a arrêté ses recommandations de vote pour les prochaines votations fédérales. Il recommande de voter **NON** à l'abolition de l'impôt anticipé, **NON** au projet de réforme de l'AVS et **NON** à l'initiative contre l'élevage intensif.

## Impôt anticipé

Sans surprise, le Conseil de parti du Parti socialiste du Valais romand recommande à l'unanimité de voter **NON** à la suppression de l'impôt anticipé sur les obligations, après avoir soutenu le référendum lancé par le PS Suisse.



Cette suppression ne profiterait qu'à quelques grandes entreprises et engendrerait des pertes fiscales allant jusqu'à 800 millions de francs par an. En outre, elle favorise la criminalité fiscale. Finalement, c'est comme toujours la population qui devrait payer pour ces pertes, soit via l'augmentation de taxes ou redevances, soit via une réduction des services publics. C'est inacceptable dans le contexte actuel d'inflation et de diminution du pouvoir d'achat.

Le PS suisse précise encore que cette réforme s'inscrit dans un plan plus grand dont le but final est que seuls les salaires, les rentes et la consommation soient encore imposés, au détriment du financement solidaire des services publics. Un document stratégique du Département fédéral des finances du conseiller fédéral Ueli Maurer le montre : Economiesuisse et consorts veulent, par le biais de nouveaux projets, faire en sorte que la finance et les multinationales ne paient plus d'impôts du tout. Au lieu de cela, seuls les salaires, les retraites et la consommation doivent être imposés, réduisant ainsi les ressources de l'État. La suppression de l'impôt anticipé sur les obligations s'inscrit dans ce plan.

## AVS21

Le Conseil de parti recommande également de voter **NON** au projet de réforme AVS 21 à l'unanimité. Aujourd'hui, les rentes de vieillesse des femmes sont déjà inférieures d'un tiers par rapport à celles des hommes. En augmentant l'âge de la retraite des femmes, ce sont 7 milliards de francs qui devraient être économisés sur leur dos pour la prochaine décennie, soit une perte individuelle de 26'000 francs de rente. Alors que la situation des femmes à la retraite est déjà mauvaise et que beaucoup d'entre elles jonglent depuis des décennies entre leurs vies professionnelle et familiale, il est clair pour le PSVR que leur travail mérite plus de respect. Finalement, des projets sont déjà sur la table pour une retraite à 67 ans pour toutes et tous. Dire NON à AVS 21, c'est aussi dire NON à une péjoration généralisée des conditions de vie.

## 26 000 francs de rente en moins ?





Là aussi, le PS suisse ajoute qu'en augmentant la TVA, le projet pèsera sur le budget des ménages. Avec AVS 21, la taxe sur la valeur ajoutée sera augmentée. Alors que le contexte actuel met déjà le pouvoir d'achat sous pression. En bref: la population payera plus pour une AVS moins solide!

De plus, les personnes de plus de soixante ans ont déjà du mal à trouver un emploi. Un an avant l'âge de la retraite actuellement en vigueur, seule la moitié des hommes et des femmes travaillent encore. Leurs perspectives sur le marché du travail sont mauvaises, car peu d'employeurs donnent une chance aux demandeurs d'emploi âgés. Le relèvement de l'âge de la retraite poussera davantage de personnes vers le chômage de longue durée ou l'aide sociale.

### Initiative contre l'élevage intensif

Après de longues délibérations et de nombreuses interventions, le Conseil de parti du PSVR s'est prononcé **contre l'initiative** contre l'élevage intensif par 19 voix contre, 1 pour, et 18 pour la liberté de vote. Le bien-être animal est une préoccupation évidente du PS, et il est clair que des améliorations doivent toujours être apportées en la matière. Néanmoins, le risque d'augmentation du prix des denrées alimentaires est trop élevé et ne peut être accepté dans le contexte actuel. Ces augmentations de coûts ne profiteraient probablement qu'à la grande distribution, qui, grâce à un contexte de quasi-monopole, aura le loisir de répercuter les coûts sur la population et le milieu agricole pour préserver ses marges. Encore une fois, un effort unilatéral est demandé au monde agricole, sans que des aides financières ne soient intégrées au projet.

Le PS s'engage pour une agriculture paysanne et diversifiée sans élevage intensif. **C'est pourquoi la Présidence du PS suisse recommande quant à elle au Conseil de parti du PS Suisse de voter oui à l'initiative sur l'élevage intensif.**

L'initiative veut, en Suisse, briser la tendance à l'élevage industriel intensif. Elle ancre pour la première fois la dignité animale dans l'agriculture, exige un hébergement et des soins respectueux des animaux, des sorties en plein air, une taille maximale des groupes et un abattage respectueux. De plus, une réglementation des importations veille à ce qu'aucun animal ou produit animal issu de méthodes de production interdites en Suisse ne soit importé.

Selon le Conseil fédéral, environ 5% seulement des exploitations agricoles seraient concernées par l'initiative. Il s'agit notamment des exploitations d'engraissement qui élèvent actuellement jusqu'à 27'000 poulets, 1500 porcs ou 300 bovins dans une étable.

L'initiative lancée par l'association Sentience Politics est soutenue par différentes organisations de protection des animaux et de l'environnement. L'organisation de protection des animaux «Quatre pattes», la Fondation Franz Weber et Greenpeace Suisse font notamment partie des organismes responsables de l'initiative. Une large alliance d'organisations de protection des animaux, de défense des droits des animaux, d'agriculture et d'environnement soutient la cause. En font partie par exemple KAGfreiland, Demeter, Tier im Recht et Pro Natura. Bio Suisse et les Verts ont également décidé de la soutenir.

# Oui

**A renvoyer à**

Le Peuple.VS  
Rue de Conthey 2  
1950 Sion

**Je m'abonne  
au Peuple.VS**

Abonnement annuel : Fr. 95.-

Abonnement de soutien : Fr. 130.-

Abonnement membres JSVr : Fr. 50.-

ou directement sur le site:  
**www.lepeuplevs.ch**

Nom / Prénom

Adresse

NP / Localité

Téléphone / Mobile

Courriel



20 septembre 18 h 00 Comité directeur

1<sup>er</sup> octobre 14 h 00 Congrès à Chippis

18 octobre 18 h 00 Comité directeur

22 novembre 18 h 00 Comité directeur

6 décembre 18 h 00 Comité directeur

6 décembre 19 h 00 Conseil de parti



Parti socialiste  
du Valais romand

Le peuple.vs est produit par une rédaction composée de militant-e-s. La rédaction est ouverte à chaque membre du PSVr. Nous accueillons volontiers vos textes à l'adresse: [redaction@lepeuplevs.ch](mailto:redaction@lepeuplevs.ch) (max. 1700 caractères).

**Impressum**

**Le vengeur masqué**



Ok, il fait de l'avion. C'est une passion, presque comme les autres.

Ok, il avait une maîtresse. C'est de l'ordre du privé, point barre.

Ok, son ex-collaborateur aurait passé quelques jours en détention provisoire, poursuivi par un enquêteur zélé ex-conseiller national UDC. Dans la tourmente un peu, il n'est pas responsable dans ce cas.

Ok, il est Conseiller fédéral et tenu par la sacro-sainte collégialité.

Mais là, tout de même, il pousse le bouchon, Alain. Ce n'est pas la peine d'en rajouter, camarade!

Concernant l'augmentation de la TVA il précise : « Tout le monde va participer à l'effort, en fonction de ses dépenses, y compris les rentiers. » Mais quand t'as pas beaucoup, l'effort est immense. Et quand t'en as plein les poches, l'effort est infime.

Et quand t'as plus rien, t'achètes plus rien. Salutations des rentiers Alain ! et bon vol !

**Mensuel  
11<sup>e</sup> année**

Site internet : [www.lepeuplevs.ch](http://www.lepeuplevs.ch)

Rédaction : Barbara Lanthemann  
[redaction@lepeuplevs.ch](mailto:redaction@lepeuplevs.ch)

Abonnement : annuel CHF 95.-  
de soutien CHF 130.-  
supplémentaire CHF 5.-  
membres JSVr CHF 50.-  
[abonnement@lepeuplevs.ch](mailto:abonnement@lepeuplevs.ch)

Tarifs de publicité : CHF 200.- (1/8 page)  
CHF 400.- (1/4 page)  
CHF 800.- (1/2 page)  
CHF 1600.- (page complète)

Administration et publicité : Le Peuple.VS  
Rue de Conthey 2 - 1950 Sion  
079 443 76 41  
[publicite@lepeuplevs.ch](mailto:publicite@lepeuplevs.ch)

Maquette : Stampo SA - Romaine Zufferey

Parution : 11 numéros par année